

## **PROCÈS VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 12 septembre 2023, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **Etaient présents :**

Mme PARRAIN, Maire,

M. CAPITANIO, Mme PRIMEVERT, M. BARNOYER, Mme HERVÉ, M. CHAULIEU, Mme PEREZ, M. CADEDDU, Mme HARDY, M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

*Adjoint au Maire*

Mme VIDAL, MM. SAMBA, REMINIAC, LEJEUNE, Mmes CHAPTAL, YVENAT, DELESSARD, HERMOSO, PAIRON, MM. FRESSE, FRANCINI, TURPIN, Mme DOUIS, M. DELEUSE, Mme PHILIPONET, M. TENDIL, Mme LEYDIER, MM. SIMEON, BALLERINI, Mme LATOUR, M. HUGON, Mme PANASSAC, M. MAUBERT

*Conseillers Municipaux*

### **Absents représentés :**

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. HERBILLON ayant donné mandat à Mme le Maire

Mme FRANCKHAUSER ayant donné mandat à Mme PRIMEVERT

Mme SOUBABERE ayant donné mandat à M. TURPIN

M. MONFORT ayant donné mandat à M. MARIA

Mme VINCENT ayant donné mandat à Mme HERVÉ

M. MAROUF ayant donné mandat à M. CADEDDU

M. LEFEVRE ayant donné mandat à M. BORDIER

Mme CERCEY ayant donné mandat à Mme PANASSAC

### **Absents excusés :**

M. BETIS

M. BOUCHÉ

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. CAPITANIO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19 heures.

### **Assistaient également au Conseil Municipal :**

M. SOLER, Directeur Général des Services,

M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,

M. BAYER-VILAIN, Directrice Générale Adjointe des Services,

M. GRANDVOINET, Directeur Général des Services Techniques,

Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,

M. COELHO, Adjoint à la Responsable du Secrétariat Général,

M. TACHEAU, Chargé de relations élus/administrés,

M. ROY, Directeur Général ESH – Maisons-Alfort Habitat,

M. NICAISE, Chargé de Mission Géothermie.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Olivier THOVEX et Madame Clarisse GUILCHER ont présenté leur démission de leurs fonctions de Conseillers Municipaux par lettres reçues à l'Hôtel de Ville respectivement les 2 et 18 septembre 2023.

Elle indique que dans les communes de plus de 1.000 habitants, l'article L.270 du Code électoral prévoit que la réception de la démission d'un Conseiller Municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de Conseiller Municipal au suivant de la liste.

Suivant l'ordre de la Liste « Avec Olivier CAPITANIO, Maisons-Alfort d'Abord ! », Madame Alice LATOUR et Monsieur Didier HUGON ont donc été appelés à siéger. Ce qu'ils ont accepté par courriels en date du 6 septembre et 18 septembre 2023.

Madame Alice LATOUR est donc installée en qualité de Conseillère Municipale au sein du Conseil Municipal de Maisons-Alfort pour remplacer Monsieur Olivier THOVEX.

Monsieur Didier HUGON est donc installé en qualité de Conseiller Municipal au sein du Conseil Municipal de Maisons-Alfort pour remplacer Madame Clarisse GUILCHER.

Le tableau du Conseil Municipal sera actualisé en conséquence.

Madame le Maire souhaite la bienvenue à Madame Alice LATOUR et Monsieur Didier HUGON au nom du Conseil Municipal de Maisons-Alfort.

### **Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 20 juin 2023**

*Les Membres du Conseil Municipal, APPROUVENT le procès-verbal de la séance du mardi 20 juin 2023. Mme Panassac, Mme Cercey ayant vote contre. M. Maubert s'étant abstenu.*

## **AFFAIRES GENERALES**

### **1 – Installation d'un nouveau Conseiller Municipal suite à démission.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Ont pris acte.

Pour les questions 2, 3 et 4, les membres du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité pour procéder à un vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **2 – Approbation de l'entrée de Madame Alice LATOUR, Conseillère Municipale, au sein :**

- a. **de la Commission « Administration générale – Finances »**
- b. **de la Commission « Enfance - Famille – Vie Scolaire – Santé scolaire »**
- c. **du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

### **3 – Conseil d'école de l'école maternelle Parmentier : Désignation d'un représentant par le Conseil Municipal.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

### **4 – Conseil d'école de l'école maternelle Charles Péguy : Désignation d'un représentant par le Conseil Municipal.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

**5 – Approbation de l’adhésion au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) des communes de Tremblay-en-France (93) et d’Ennery (95) à la compétence « service extérieur des pompes funèbres » et des communes de Coubron (93) et d’Ormesson-s/Marne (94) aux compétences « service extérieur des pompes funèbres » et « crématoriums et sites cinéraires ».**

*Sur le rapport de Mme Delessard*

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

**AFFAIRES SCOLAIRES**

**6 – Approbation de l’avenant n°1 du règlement des accueils péri et extra scolaires.**

*Sur le rapport de Mme Primevert*

*Après intervention de Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

**7 – Création des classes de découvertes et des séjours de vacances d’hiver et de printemps pour l’année 2024.**

*Sur le rapport de M. Simeoni*

*Après intervention de Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

**8 – Frais de fonctionnement scolaire : Fixation de la participation des communes pour les enfants domiciliés hors de Maisons-Alfort fréquentant des établissements scolaires Maisonnais pour l’année scolaire 2022/2023.**

*Sur le rapport de Mme Leydier*

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

**PERSONNEL**

**9 – Approbation de la mise en place de prestations d’action sociale.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

**10 – Approbation de la mise en place du télétravail.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

*Après intervention de M. Maubert*

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

**11 – Approbation de la convention d’adhésion à la mission « Assistance à la gestion des ressources humaines – Prestation assurance chômage » du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la petite couronne.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

**12 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

*Après intervention de M. Maubert*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

**SPORTS**

**13 – Approbation du Règlement intérieur du Centre Aquatique Arthur Hévette.**

*Sur le rapport de M. Bordier*

Après en avoir délibéré, votée à l’unanimité.

## AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

### **14 – Approbation du lancement de la procédure de passation d'un accord-cadre de services relatif au nettoyage de la voirie et des espaces publics et autorisation de signer les pièces qui en résultent.**

*Sur le rapport de M. Chaulieu*

*Après intervention de Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

### **15 – Approbation du lancement de la procédure de passation d'un accord-cadre de services relatif à la taille et l'entretien des arbres de la Ville et autorisation de signer les pièces qui en résultent.**

*Sur le rapport de M. Lejeune*

*Après intervention de Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

### **16 – Approbation du lancement de la procédure de passation de marchés de prestations de services relatives aux vérifications réglementaires annuelles dans les bâtiments communaux et autorisation de signer les pièces qui en résultent.**

*Sur le rapport de M. Barnoyer*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

### **17 – Acquisition amiable d'un bunker sis 16 avenue du Général Leclerc et autorisation donnée à Madame le Maire de signer l'acte authentique.**

*Sur le rapport de Mme Hardy*

*Après interventions de M. Maubert et Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

## AFFAIRES FINANCIERES

### **18 – Avis formulé par le Conseil Municipal sur le bilan du dernier exercice clos le 30 septembre 2022 de la SEMGEMA (Société d'Economie Mixte pour la Géothermie à Maisons-Alfort).**

*Sur le rapport de M. Bordier*

*Après interventions de M. Maubert et Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée par 42 voix. M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

### **19 – Approbation pour la garantie communale d'emprunt à l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) de Maisons-Alfort destinée au réaménagement des emprunts de financement – Foncier / Aménagement – (GAIA CT) des opérations situées 2 rue Charles Martigny et 12 rue Charles Martigny à Maisons-Alfort - auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 1.390.000,00 euros.**

*Sur le rapport de Mme Douis*

*Après interventions de M. Maubert et Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey). M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

### **20 – Approbation du lancement et de la passation d'une procédure d'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la fourniture de matériels numériques des services municipaux de la Ville de Maisons-Alfort (2024-2026).**

*Sur le rapport de M. Bordier*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**21 – Approbation de la cession de créances résultant du marché de conception-réalisation relatif à la construction d'un commissariat à Maisons-Alfort.**

*Sur le rapport de M. Capitanio*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

**22 – Présentation du rapport d'activité de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois pour l'année 2022.**

*Sur le rapport de M. Capitanio*

*Après interventions de M. Maubert et Mme Panassac*

Ont pris acte.

**23 – Budget communal - Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2023 du budget principal.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 1 abstention (M. Maubert), voix contre 2 (Mme Panassac, Mme Cercey).

**24 – Attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10.000 euros en faveur des populations civiles du Maroc.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**Le Maire**

**Marie France PARRAIN**

**Le Secrétaire de séance**

**Olivier CAPITANIO**